



APPEL À LA GRÈVE RECONDUCTIBLE

VENDEURS, AGENTS D'ESCALE, COMMERCIAL VOYAGEURS, FRET, EIC, ON VAUT MIEUX QUE ÇA !!

La CGT appelle les cheminots à amplifier la mobilisation par la grève reconductible et illimitée à partir du 31 mai pour contraindre UTP et SNCF à négocier une CCN de haut niveau.

A l'Exploitation, maintenant éclatée dans différents EPIC, la Direction doit revoir sa copie afin d'assurer une production de qualité, en toute sécurité et au service des usagers.

LE SERVICE PUBLIC DOIT REDEVENIR LA PRIORITE !

REVENONS A L'ESSENTIEL :

L'Exploitation : regroupe tous les cheminots qui exploitent les installations (installations de Sécurité, les matériels roulants (Fret et Voyageurs), les appareils de vente, etc.) contribuant à la conception, la commercialisation ou la production de transports ferroviaires. La CGT conçoit l'intervention des agents dans **une logique de Service Public**. Pourtant, la Direction modifie le contenu des métiers de ce service pour les asservir à ses objectifs de pilotage autour d'un Produit, d'une Branche ou d'une Activité.

Malgré l'éclatement en différents EPIC suite à la mauvaise Réforme du Ferroviaire, l'EXPLOITATION doit redevenir une réalité pour garantir le SERVICE PUBLIC SNCF.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION : Rien ne change !

PAS UN CHEMINOT N'Y CROIT :

- Certainement pas les cheminots de l'Exploitation, qui d'année en année depuis 2008 voient la fermeture des gares, des guichets, des boutiques, des BCC, des triages, des postes d'aiguillage, de lignes ... Les mêmes constatent que leurs conditions de travail ainsi que leur pouvoir d'achat ne cessent de se dégrader.
- Pas plus les usagers qui font quotidiennement les frais des mauvaises orientations stratégiques de la Direction.

NEGOCIATIONS EN COURS → UNE FUSEE A 3 ETAGES :

1) DECRET SOCLE : GOUVERNEMENT.

Les mobilisations importantes depuis le 9 mars ont forcé le gouvernement à ne pas faire paraître le décret socle initialement prévu à la mi-avril 2016. Dans sa version projet, actuelle, il est bien en deçà des règles existantes.

En l'état il est à un niveau → INACCEPTABLE !



2) CCN : UTP (PATRONAT FERROVIAIRE, LA DIRECTION SNCF Y PESE 95%)

Elle est en cours de négociations. Elle reste encore très éloignée des règles actuellement en vigueur à la SNCF. C'est la colonne vertébrale de la réglementation future pour l'ensemble des cheminots. L'UTP (et donc en grande partie la direction SNCF) joue la montre. L'élévation du rapport de forces doit la contraindre à revoir sa copie. Il en va de l'avenir et de l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les Cheminots.

**PLUS LA CCN SERA DE HAUT NIVEAU
→ MOINS IL Y AURA DE RISQUES DE CONCURRENCE
PAR LE BIAIS DU DUMPING SOCIAL !**

3) ACCORDS D'ENTREPRISES : DIRECTIONS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES

Pour l'heure, seule la direction SNCF a fait paraître un projet. Celui-ci vise à diviser les cheminots. Elle tente par ce biais de les rassurer en invoquant le quasi maintien des règles actuelles. C'est un piège tendu aux cheminots de la SNCF ! Cet accord, s'il devait voir le jour, en dehors d'un décret socle et d'une CCN de haut niveau, servirait de prétexte pour justifier « l'écart de compétitivité » entre les entreprises ferroviaires privées et la SNCF. Il favoriserait ainsi le dumping social, la sous-traitance, l'externalisation des tâches, et, in fine, la concurrence. Il ne tarderait pas à être remis en cause, les Cheminots de la SNCF n'ayant plus, comme seul choix, que d'être soumis à une réglementation portant le moins disant social.

**LES CHEMINOTS DE L'EXPLOITATION ONT RAISON DE S'INQUIETER POUR
LEUR AVENIR.**

IL EST TEMPS D'ELEVER LE RAPPORT DE FORCES !

**La Fédération CGT des Cheminots a déposé un préavis de grève illimité à
partir du mardi 31 mai 2016 à 19h.**

**Ce préavis est reconductible par période de 24h, soumis aux votes des
assemblées générales de cheminots.**

TOUS EN GRÈVE !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :
Syndicat :.....Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :